

TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les articles du projet de loi organique n° 490 (Sénat) et ceux de la loi organique n° 2005-1562 du 15 décembre 2005 modifiant les dates des renouvellements du Sénat

Le compte rendu intégral est publié au journal officiel daté du lendemain de la séance (sauf le dimanche). Il est composé de deux fascicules : les débats figurent dans le fascicule blanc, le texte des articles, des amendements ainsi que des annexes est reproduit dans le fascicule bleu.

Numérotation des articles en cours de navette	Objet	Numérotation des articles de la loi
1er	Report d'un an des élections sénatoriales prévues en septembre 2007, septembre 2010 et septembre 2013	1 ^{er}
2	Coordination-mention des renouvellements partiels de 2008 et 2011	2